

FICHE à remplir pour l'EC transversal optionnel 441 (semestre 4)

Cet EC doit pouvoir être choisi par tout étudiant M2 (sauf pour la mention PIF)
Il se déroulera le mardi de 14h à 16h

Volume de la formation :

CM	0	TD	16h	TP	0
-----------	---	-----------	------------	-----------	---

Formateur	Sarah MITANNE (EPS)
Contact e-mail	Sarah.mitanne@univ-antilles.fr
Modalités d'évaluation et nombre d'ECTS	RN : Dossier CC RSE : Dossier CC ECTS : 1

Proposition d'EC transversal (EC 441)

Objectifs	<p>L'équipe EPS propose, dans le cadre de l'E.C 441 à destination des Master MEEF 1^{er} et 2nd degrés, un enseignement transversal optionnel favorisant l'engagement citoyen des étudiant(e)s et ce, notamment par le biais de la vie associative.</p> <p>L'engagement associatif est un élément incontournable de la vie universitaire pour la maturité de l'étudiant. C'est une expérience pré- professionnelle qui donne le sens des responsabilités et de l'organisation.</p> <p>Cet enseignement libre pourrait s'effectuer dans le cadre de l'association appelée actuellement G.U.C Danse (Guadeloupe Université Club- section Danse), association qui va subir une modification de nom et de statuts lui permettant une totale autonomie vis-à-vis du C.G.S.U(Comité Guadeloupe du Sport Universitaire), comité travaillant en partenariat avec le SUAPS. Cette modification sera effective après l'assemblée générale extraordinaire prévue le vendredi 20 octobre 2017 prochain.</p> <p>Cet enseignement transversal optionnel pourrait s'intituler «Investissement associatif».</p>
Contenus	<p>Les étudiant(e)s intéressé(e)s pourraient s'impliquer dans la vie de l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en devenant membre du bureau ; - en participant activement à la recherche de financement, - en permettant la valorisation des actions de l'association ; - en représentant l'association lors de diverses réunions internes à l'Université, mais également à l'extérieur auprès des différents partenaires ; - en participant aux permanences de l'association, - autres.... <p>et participer à la réunion hebdomadaire du bureau permettant le bon fonctionnement de la structure associative.</p>

Compétences visées par le référentiel de 2013 (Référentiel en annexe)	<input type="checkbox"/> CC1 <input type="checkbox"/> CC2 <input type="checkbox"/> CC3 <input type="checkbox"/> CC4 <input checked="" type="checkbox"/> CC5 <input type="checkbox"/> CC6 <input type="checkbox"/> CC7 <input type="checkbox"/> CC8 <input type="checkbox"/> CC9 <input checked="" type="checkbox"/> CC10 <input checked="" type="checkbox"/> CC11 <input type="checkbox"/> CC12 <input type="checkbox"/> CC13 <input checked="" type="checkbox"/> CC14
	<input type="checkbox"/> P1 <input type="checkbox"/> P2 <input type="checkbox"/> P3 <input checked="" type="checkbox"/> P4 <input type="checkbox"/> P5
	<input type="checkbox"/> C1 <input type="checkbox"/> C2 <input type="checkbox"/> C3 <input type="checkbox"/> C4 <input type="checkbox"/> C5 <input checked="" type="checkbox"/> C6 <input checked="" type="checkbox"/> C7 <input type="checkbox"/> C8
Lectures conseillées	*Revue EPS N°364 sur la Citoyenneté et EPS *La charte du civisme scolaire- Le règlement intérieur- G.MAMOU- 1993 *Ecole et citoyenneté- Y.LENOIR, C.XYPAS, C. JAMET *Eduquer à la Citoyenneté-J.F VINCENT- édition Delgrave-2007 *Oser la pédagogie coopérative complexe- M.SUMPUETH et F. FOURCADE
Travail personnel demandé aux étudiants	Mener ou participer à un projet au sein de cette association et remettre un dossier écrit.

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (CC)

CC1	Faire partager les valeurs de la République	
CC2	Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école	
CC3	Connaître les élèves et les processus d'apprentissage	
CC4	Prendre en compte la diversité des élèves	
CC5	Accompagner les élèves dans leur parcours de formation	
CC6	Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques	
CC7	Maîtriser la langue française à des fins de communication	
CC8	Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier	
CC9	Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier	
CC10	Coopérer au sein d'une équipe	
CC11	Contribuer à l'action de la communauté éducative	
CC12	Coopérer avec les parents d'élèves	
CC13	Coopérer avec les partenaires de l'école	
CC14	S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel	

Compétences communes à tous les professeurs (P)

P1	Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique	
P2	Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement	
P3	Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves	
P4	Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves	
P5	Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves	

Compétences spécifiques aux Conseillers Principaux d'Éducation (C)

C1	Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matériel et la gestion du temps	
C2	Garantir, en lien avec les autres personnels le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement	
C3	Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement	
C4	Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire	
C5	Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif	
C6	Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative	
C7	Participer à la construction des parcours des élèves	
C8	Travailler dans une équipe pédagogique	

